

**MASTER Génie des Procédés
et des BioProcédés**

**ALTERNANCE
FTLV**

**Ingénierie des
Procédés Physico-
Chimiques Durables**

**Génie des
Procédés pour les
Biotechnologies**



*Une formation professionnalisante pour former vos futurs
collaborateurs aux métiers du Génie des Procédés*



<https://departementchimie.univ-tlse3.fr/m2-procedes-pour-la-chimie-l-environnement-et-l-energie-pce2>

Une formation adaptée pour répondre à vos besoins en compétences



Objectifs :

Le master Génie des Procédés et Bioprocédés (GPBP) confère aux apprenants une formation scientifique solide dans le domaine des procédés physico-chimiques et des bioprocédés, leur permettant de concevoir, réaliser, étudier et maîtriser les procédés de transformation de la matière et de l'énergie, et de contrôler la qualité et les propriétés des produits finis.



Compétences visées :

- **Piloter des études expérimentales** d'installation à l'échelle laboratoire ou industrielle.
- **Dimensionner et évaluer des opérations unitaires** de l'échelle laboratoire à industrielle dans le domaine des procédés durables ou biotechnologies.
- **Diagnostiquer le fonctionnement d'un système** étudié (procédé, opération unitaire, pilote, expérience) pour proposer des solutions d'amélioration.
- **Développer et améliorer les procédés** de transformation de la matière et de l'énergie par voie physique, chimique ou biologique.
- **Gérer un projet** dans le domaine du génie des procédés et bioprocédés.
- **Communiquer** de manière synthétique, précise et factuelle pour rendre compte des activités ou des conclusions d'études.



Métiers ciblés :

- Chef de projet industriel
- Ingénieur process méthodes
- Responsable de production
- Ingénieur d'études
- Ingénieur R & D
- Ingénieur qualité
- Responsable QHSE
- Cadre technique



Secteurs d'activités :

- Agro-alimentaire
- Santé
- Pharmacie
- Chimie
- Matériaux
- Energie
- Environnement

Mots-clés

- Physico-chimie des procédés
- Procédés durables
- Procédés pour les biotechnologies
- Recyclage et (Re)traitement
- Valorisation énergie/matière
- Procédés hydro-pyrométallurgiques
- Traitement eau/effluents/air

Chiffres-clés

- 850 heures sur 2 ans
- 60 Enseignants-Chercheurs
- 20 Professionnels
- 35-40 diplômés par an
- Taux de réussite > 90 %
- Taux insertion 80 % à 6 mois

Laboratoires partenaires



Alternance (sur les 2 années ou seulement la 2^{ème}) :

La formation d'une durée de 2 ans a lieu de septembre (année N) à septembre (année N+2), elle alterne des périodes en entreprise (31 semaines en 1^{ère} année et 36 semaines en 2^{ème} année) ainsi que des périodes en formation à l'Université (21 semaines en 1^{ère} année et 16 semaines en 2^{ème} année) pour un total de 849 heures de formation sur 2 ans (526 hrs en 1^{ère} année et 323 hrs en 2^{ème} année).

Calendrier 1^{ère} année de Master :

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

■ 31 semaines en entreprise

■ 21 semaines à l'université

Calendrier 2^{ème} année de Master :

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

■ 36 semaines en entreprise

■ 16 semaines à l'université

Pourquoi et comment accueillir un alternant dans son entreprise



Les bénéfices pour l'entreprise

L'alternance, un dispositif flexible et économique pour :

- **Renforcer les compétences** au sein de vos équipes avec des collaborateurs opérationnels
- **Anticiper le recrutement de futurs collaborateurs** et développer la gestion prévisionnelle des ressources humaines
- **Assurer le développement de votre compétitivité** par le recrutement de jeunes diplômés d'une formation universitaire de qualité en lien avec la recherche et l'industrie
- **Profiter d'un dispositif financier incitatif**
- **S'associer à l'évolution des formations** pour améliorer l'adéquation formation/emploi



Le financement

	Frais de formation	Rémunération de l'alternant	
		moins de 26 ans	plus de 26 ans
Contrat d'apprentissage	Déterminés par les Branches et France Compétences Versement effectué par votre OPCO	61% du SMIC	100% du SMIC
Contrat de professionnalisation	Coût de la formation 10 200€ Prise en charge totale ou partielle par votre OPCO	80% du SMIC	100% du SMIC



Les démarches :

- **Compléter la fiche d'engagement**, valider les missions avec le responsable de la formation et vérifier les modalités de financement avec votre OPCO
- **Réceptionner la convention et le cerfa** du contrat pré-rempli sur la partie formation et transmis par la MFCA
- **Déposer les deux documents signés directement auprès de votre OPCO** pour l'enregistrement du contrat

La Mission Formation Continue et Apprentissage

Un service commun de l'université pour vous :

- Aider dans les démarches administratives et financières
- Accompagner dans la mise en place et le suivi du contrat
- Renseigner sur les dispositifs de l'alternance
- Accompagner dans le pré-recrutement



Pour plus de renseignements :
mfca.contact@univ-tlse3.fr
www.univ-tlse3.fr/alternance

L'alternance, comment ça marche ?



www.alternance.emploi.gouv.fr

L'alternance, mais pas seulement ...



Formation Tout Au Long de la Vie (FTLV)

Construire et développer vos compétences de demain

Vous souhaitez :

- renforcer les compétences au sein de vos équipes
- accompagner vos collaborateurs pour élever leur niveau de qualification

Une formation diplômante...

Structurée en 5 blocs de compétences :

Diagnostic du fonctionnement
d'un système

Pilotage d'études expérimentales

Dimensionnement, évaluation et
simulation des procédés

Développement et innovation
de procédés

Communication et Gestions de Projets



Inscrite au RNCP (fiche n°34094) : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34094/>
Eligible au CPF

... et des formations qualifiantes spécifiques

Des formations sur-mesure adaptées à vos besoins

L'expertise des enseignants-chercheurs, membres de laboratoires de recherche internationalement reconnus

Contacts



Pour plus d'informations

Sur nos formations en alternance, continues et qualifiantes, la Validation des Acquis de l'Expérience :

Sylvain Galier

07 63 03 93 32

sylvain.galier@univ-tlse3.fr

Jean-Christophe Remigy

Responsable de la mention

jean-christophe.remigy@univ-tlse3.fr

Laurent Massot

Responsable de la 1^{re} année

laurent.massot@univ-tlse3.fr

Jean-François Lahitte

Responsable de la 2^e année

jean-francois.lahitte@univ-tlse3.fr

Ils nous font confiance :

